

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DE BIBLIOLOGIE**

**3<sup>e</sup> conférence nationale des Bibliothèques et Centres de documentation de  
la RDC**

**Kinshasa (24 mai – 28 mai 2005)**

**La Bibliothèque de l'Université libre de Kinshasa (ULK)**

**par**

**Christophe TUMBA Ngalamulume**

**Bibliothécaire de 2<sup>e</sup> classe au Centre Interdisciplinaire pour le Développement et  
l'Éducation Permanente de Kinshasa**

## **Historique de l'Université libre de Kinshasa et de sa bibliothèque**

De 1983 à 1990, l'Université libre de Kinshasa (ULK) a fait partie du Centre de formation juridique, de l'institut supérieur d'études juridiques, économiques et sociales, de l'IFAJA et de l'Institut d'enseignement supérieur et universitaire de Kinshasa (IUDSE). Cet institut va connaître une scission en deux ailes : celle de N'djili et celle de Limete. Le directeur de l'aile de N'djili était monsieur Kilanda Moko, citoyen congolais de Brazzaville. Elle disparaîtra lorsque il décidera de rentrer dans son pays natal. L'aile de Limete continuera à fonctionner avec le Professeur Kitete comme directeur général. Pour se différencier de l'autre aile, elle adoptera la dénomination de l'Université libre de Kinshasa au début de l'année académique 1989-1990 et sera dirigée par le Professeur Djelo Empenge Osako. Cette action a reçu l'assentiment de messieurs Bosekota wa Lokilo, Bosekota W'atshia, Mpongo Bautolinga, Bondenge, Bongongo, Bompoko, Ingange Baba et Losala Djome en leur qualité de cofondateurs. En 1993, l'Université libre de Kinshasa (ULK) obtiendra un agrément provisoire de fonctionnement. En 1996, les cofondateurs ont connu un conflit d'ordre financier qui a abouti à une scission. Monsieur Bosekota W'atshia qui était président du conseil d'administration a alors fondé l'Université technologique Bel campus (UTBC) tandis que les autres cofondateurs sont restés sur la 15<sup>e</sup> rue jusqu'à ce jour. Au cours de l'année académique 1992-1993, un vent nouveau a soufflé sur l'Université libre de Kinshasa (ULK) avec l'ouverture d'un noyau de bibliothèques, le 17 décembre 1992. Suite à l'opération, l'Université libre de Kinshasa (ULK), une collecte auprès des étudiants, professeurs et agents administratifs a rapporté cent ouvrages. À ce fonds documentaire se sont ajoutés les dons de la bibliothèque centrale Lecture pour tous, du service culturel de la Coopération française, du Centre Wallonie-Bruxelles, du Centre culturel français, et de l'Association française de criminologie (AFC). Ce stock s'est enrichi des ouvrages achetés sur les étalages de la place ainsi que des rapports de stage, des travaux de fin de cycle et mémoires<sup>1</sup>.

## **Présentation de la Bibliothèque de l'Université libre de Kinshasa (BULK)**

### ***Les Collections***

Depuis son ouverture en 1993, le budget de fonctionnement est inexistant et l'acquisition des ouvrages par achat s'effectue d'une manière sporadique. Son fonds documentaire s'élève à 10 642 documents répartis comme suit : trois mille cent nonante-huit livres, soit 30.05 %, cent vingt-trois volumes de périodiques, soit 1.16 % et enfin sept mille trois cent vingt et un travaux de fin de cycle, mémoires et rapports de stage, soit 68.79 %. Les livres sont classés selon le système de la classification décimale Dewey (CDD).

### ***Les Locaux de la bibliothèque***

Le bâtiment de la bibliothèque se trouve dans l'enceinte du campus de l'Université libre de Kinshasa (ULK). Il est localisé à 120 mètres vers l'aile gauche de l'entrée principale. Le terrain est caractérisé par une nappe aquifère et le sol est sablo-argileux. Construit en matériaux durables, le bâtiment de la bibliothèque comprend trois pièces :

- la salle de lecture : 5m x 4m x 5m
- le dépôt des livres : 5m x 4m x 5m
- le bureau du bibliothécaire : 5m x 4m x 5m

Ces trois pièces bénéficient d'une toiture en béton armé. La salle de lecture a une capacité d'accueil d'au moins vingt-cinq lecteurs par jour et y sont affichées certaines signalisations intérieures telles que : « défense de manger », « défense de boire », « défense de fumer » et « silence ».

Le mobilier de la salle de lecture est constitué de six tables circulaires en bois, de vingt-quatre chaises en bois, de deux bureaux pour agents et de deux chaises en bois, de cinq fichiers (auteurs, institutions, travaux de fin de cycle, mémoires et rapports de stage) et d'un bac à papier en bois. Le dépôt de livre bénéficie de quatre étagères métalliques, d'une étagère en bois, de quatre chaises en bois, d'une table de bureau en bois et d'une table pour vente de livre d'occasion. Le bureau du

---

<sup>1</sup> Université libre de Kinshasa : Secrétariat général académique – *Annuaire de l'U.L.K : année académique 1994-1995*. S.1 : s.n, s.d. pp.3-5.

bibliothécaire est composé d'un bureau de 3m x 1.5 en bois avec tiroirs, de deux chaises en bois, de deux rayons en bois, d'une agrafeuse de picage et d'un bac à papier en bois.

### ***Le Personnel***

La bibliothèque de l'Université libre de Kinshasa (BULK) a été dirigée par un bibliothécaire principal, secondé par deux bibliothécaires de deuxième classe et un bibliotechnicien. Ils avaient pour tâches de traiter les ouvrages et étaient assistés par six agents administratifs dont deux magasiniers, une secrétaire, deux surveillants de la salle de lecture et un balayeur.

### ***Les Finances***

Les recettes de la bibliothèque de l'Université libre de Kinshasa (BULK) proviennent de l'abonnement des lecteurs, des pénalités de retard, de droit d'auteurs perçu sur les photocopies, de la vente de certains produits, tels: stylos à bille, papier duplicateur, enveloppe et certains livres d'occasion déposés par les tiers dont la Bibliothèque de l'Université libre de Kinshasa (BULK) bénéficie 10 %.

Au cours de l'année académique 1997-1998, le comité de gestion avait décidé que l'abonnement serait perçu à la caisse centrale et que toute dépense serait soumise à un état de besoin, conformément aux prévisions budgétaires élaborées par le bibliothécaire. Cette mesure sera remplacée par celle consistant à rendre l'abonnement obligatoire et à prélever 1\$ sur le minerval de chaque étudiant pour la bibliothèque. Le budget prévu pour la bibliothèque a été arrêté comme suit : 1\$ x 5300 étudiants = 5300\$. En réalité, ce montant n'a pas été remis à la bibliothèque pour trois raisons : la réduction du nombre des étudiants estimé à cinq mille trois cents, alors qu'ils étaient à deux mille trois cent soixante-sept, le personnel de l'Université libre de Kinshasa (ULK) avait accumulé un retard sur leur salaire d'au moins six mois et le loyer à payer auprès du bailleur s'élevait à 3000\$.

### ***Le Circuit du document***

Le traitement du document commence par sa réception par le bibliothécaire principal. Ensuite les bibliothécaires réalisent son catalogage descriptif et analytique et lui donne une cote de la classification décimale de Dewey. Le chef-bibliothécaire doit donner son approbation pour établir les fiches-catalogues. Le reste des opérations telles que l'estampillage, l'étiquetage, le pochettage, l'enregistrement du livre, suivi de l'inscription des autres mentions utiles sont exécutées par les agents administratifs avec la supervision des autres bibliothécaires. Après ce traitement l'ouvrage est placé en rayon dans la classe correspondante, tandis que sa fiche est intercalée dans le fichier auteur. Une liste annonçant les nouvelles acquisitions de la bibliothèque est affichée dans la salle de lecture pour attirer la curiosité des usagers. La bibliothèque de l'Université libre de Kinshasa (BULK) joue son rôle de communiquer les informations scientifiques et techniques contenues dans les ouvrages constituant son fonds documentaire. Enfin, les usagers peuvent prendre possession des documents. Cette unité documentaire a opté pour le système lecto-fonctionnel, la lecture sur place et fonctionne par accès indirect. Par ailleurs, les abonnées de la bibliothèque et les lecteurs circonstanciels peuvent exploiter le fichier et passer commande. Mais une exception est accordée aux étudiants de dernière année de bénéficier du prêt à domicile pour le week-end. Les autres étudiants de l'Université libre de Kinshasa (ULK) peuvent emprunter uniquement les travaux de fin de cycle et les mémoires.

### ***Le Public de la bibliothèque***

La Bibliothèque de l'Université libre de Kinshasa (BULK) comme toute bibliothèque universitaire a, pour paraphraser Brigitte Richter, une mission d'orientation, d'études, de recherche, d'enseignement bibliographique et documentaire au sein de l'université. Son public est constitué surtout d'étudiants, d'enseignants et des chercheurs. Il est à noter que cette bibliothèque est unique et donc centrale puisqu'elle dessert toutes les facultés et départements de l'Université libre de Kinshasa (ULK).

Annuellement, elle est fréquentée en majorité par les libregeois, ensuite par les étudiants de l'Université de Kinshasa (UNIKIN), de l'Université pédagogique nationale (UPN), de l'Institut Supérieur de Commerce (ISC), de l'Université protestante au Congo (UPC), des Facultés catholiques de Kinshasa, de l'Université William Booth (UWB) et de l'UCM. Elle est aussi utilisée sporadiquement par certains chercheurs indépendants, des cadres dirigeants d'entreprises environnantes, des journalistes et des élèves de l'Institut du 14 octobre. Le nombre d'abonnés et de

lecteurs circonstanciels atteint mille quatre cents usagers par an et est répartis comme suit : 80 % d'étudiants et d'enseignants en provenance de l'Université libre de Kinshasa (ULK), 10 % d'étudiants de l'extérieur et les autres usagers comptent aussi 10 % de population lectorielle<sup>2</sup>. Le prêt est payant et varie selon la qualité de l'utilisateur : 4\$ pour les étudiants de l'Université libre de Kinshasa (ULK), 5\$ pour les étudiants externes, 6\$ pour les chercheurs indépendants, 1\$ par jour pour les lecteurs circonstanciels. La pénalité de retard s'élève à 1\$ pour tout le monde. Enfin, la bibliothèque est ouverte du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30 et le samedi, de 9h à 14h30.

## **Conclusion**

L'université libre de Kinshasa diffère des institutions d'enseignement supérieur public, tant sur le plan structurel, organisationnel que fonctionnel. Sa bibliothèque reflète cette différence et connaît des difficultés d'ordre historique, scientifique et professionnel. Elle a en effet été ouverte en 1993, soit dix ans après l'ouverture de l'institut supérieur d'études juridiques et sociales, son institution-mère. La bibliothèque étant le poumon d'une université, sa création doit ipso-facto, aller de paire avec son implantation. Les infrastructures dans lesquelles fonctionne l'université appartiennent à la Gécamines, entreprise publique de l'État dont l'Université libre de Kinshasa (ULK) n'est que locataire. Pour ce faire, nous demandons aux cofondateurs de construire leur propre campus, où les locaux de la bibliothèque répondront aux normes bibliothéconomiques. En attendant, ils peuvent déplacer la bibliothèque vers le hangar et l'atelier de menuiserie qui appartenaient à l'institut du 14 octobre et qui sont aujourd'hui abandonnés. La bibliothèque de l'Université libre de Kinshasa (BULK) souffre d'un manque de budget propre pour faire face aux besoins fonctionnels, d'où une insuffisance de renouvellement des collections d'ouvrages et d'un équipement approprié. Nous souhaitons que l'abonnement soit perçu à la bibliothèque et que le bibliothécaire fasse rapport au secrétaire général académique, tout en informant le Secrétaire permanent du Pouvoir organisateur de l'Université libre de Kinshasa (ULK) et le comité de gestion. Les travaux de fin de cycles et les mémoires sont lus plus que les ouvrages mais leurs sources ne sont pas citées dans les documents secondaires. Ainsi, nous souhaitons qu'un catalogue collectif ou répertoire des travaux de fin de cycles et mémoires soit rédigé avec le concours des bibliothécaires des différentes institutions de l'enseignement supérieur et universitaire privé. Ceci aboutirait à la création du réseau des unités documentaires de l'enseignement supérieur et universitaire privé (RUDESUP). La mise sur pied de cette section consisterait à recenser les thèmes abordés et les sujets traités. Ceci, dans le but de combattre le photocopillage et le plagiat, autres difficultés rencontrées dans nos instituts supérieurs et universités privées à cause du manque de contrôle des sources bibliographiques. En définitive, il est donc utopique de penser créer une université sans y implanter une bibliothèque. Comme l'avait si bien relevé monseigneur Tshibangu, alors recteur de l'Université nationale du Zaïre (UNAZA), lors de la pose de la première pierre de la relance des travaux de construction de la bibliothèque centrale de l'Université nationale du Zaïre/Campus de Lubumbashi en 1976, « une université sans bibliothèque est comme une armée sans munitions ». La bibliothèque de l'Université libre de Kinshasa (BULK) a donné lieu à une importante collection des travaux de l'esprit qui demeurent l'un de son apport au développement du savoir humain en général et, particulièrement dans l'organisation de l'enseignement et de la recherche à l'Université libre de Kinshasa.

---

<sup>2</sup> Appellation commune de toutes les étudiantes et étudiants de l'U.L.K. La fréquentation journalière de la Bibliothèque varie entre 20 et 25 lecteurs par jour